



Procès Verbal de l'assemblée générale

Du 08 janvier 2018

Ouverture de la réunion à 20H.

Les adhérents présents s'acquittent du paiement de la cotisation pour l'année 2018.

35 adhérents sont présents et à jour de leur cotisation.

Ouverture de l'assemblée générale ordinaire à 20H20.

Le président Marc Massiasse souhaite la bienvenue et rappelle l'ordre du jour.

Présentation du compte de résultat par Chantal Fontfreyde, trésorière.

Compte de résultat au 31 décembre 2017		
RECETTES	Cotisations	770,00€
	Dons	2797,00€
	Ventes	150,00€
	Subvention commune	126,00€
	Total des recettes	3843,00€
DEPENSES	Publication au journal officiel	44,00€
	Total des dépenses	44,00€
RESULTAT	Résultat excédentaire	3799,00€
Bilan au 31 décembre 2017		
ACTIF	Crédit Agricole	3370,00€
	Caisse	29,00€
	Produit à recevoir	400,00€
	Total Actif	3799,00€

Vote des comptes par l'assemblée : Comptes approuvés à l'unanimité.

Présentation par Marc Massiasse des actions de l'association en 2017 :

- 27/01/2017 : création d'une commission historique, d'une commission travaux, d'une commission communication

- 15/02/2017 : délégation de l'association s'est rendue à Pont du château et a rencontré l'évêque de Clermont pour lui présenter l'association et ses buts. La délégation a demandé la possibilité de consulter les archives diocésaines.
- 03 et 04/06/2017 : distribution de tracts dans la commune
- 11 et 18/06/2017 : installation d'un stand et visite de l'église pour les élections
- 08/2017 : demande de rescrit fiscal
- 09/09/2017 : participation au forum des associations
- 24/09/2017 : participation à la fête des époulevantails : stand brocante.
- 28/09/2017 : réunion avec M. Courtet de la Fondation du patrimoine et son épouse + visite de l'église et du fort
- 15/10/2017 : visite du fort de La Sauvetat à l'invitation de M. et Mme Courtet
- 29/11/2017 : rejet de notre demande de rescrit (modif statuts à effectuer)

Les actions de la commission Historique :

- déplacement les 12 et 27/02/2017 à la rase des lutins pour un état des lieux du site qui a été dégradé
- recherche aux archives départementales les 21/04 et 06/06/2017 : pas d'archives antérieures au XIX^{ème} siècle hormis les visites épiscopales visibles sur le site internet des AD (XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle)
- recherche par Alain Fouillit sur plusieurs journées aux archives de la mairie : archives du XX^{ème} siècle uniquement, principalement dans les délibérations du conseil municipal.
- Déplacement le 19/07/2017 à Moulins au musée Anne de Beaujeu pour voir la borne miliaire gallo-romaine et discuter avec une responsable de la possibilité de la récupérer en prêt. Pas de réponse à ce jour.
- 06/07/2017 : découverte d'une porte ancienne derrière l'autel Saint-Joseph en tombant un mur récent dans l'escalier menant au clocher.
- 07/07/2017 : découverte d'une petite pièce contenant une grosse jarre en tombant un 2^{ème} mur récent.
- Relevé d'une pierre gravée du XVI^{ème} siècle en réemploi dans le mur d'un particulier.

Bernard Léon fait le point sur les problèmes de la toiture qui a été endommagée par la tempête d'avril 2017.

L'assurance a pris en charge une somme de 38000€. Un devis a été présenté à l'architecte des bâtiments de France qui fait des difficultés sur le type de tuile et bloque ainsi le dossier. Nous devons avoir plus de précision la semaine prochaine.

Prévision 2018 :

- statuts à modifier lors de l'assemblée extraordinaire
- demande de rescrit fiscal à réitérer
- réalisation des travaux de réfection du toit le plus rapidement possible.

- signalement de l'église à Stéphane Bern via la fondation du patrimoine (en cours)
- 17 au 25/02/2018 : exposition photos dans l'église (M. Amenta)
- dégagement de la rase des lutins (un propriétaire est déjà d'accord)
- journées du patrimoine en septembre

questions diverses :

- La communication de l'association est à revoir pour que tous les adhérents et l'ensemble de la population Pérignatoise puisse être mieux informée plus rapidement des actions en cours ou prévues.
- Dans cette optique la création d'un site internet, d'une page Facebook et d'un compte Twiter est à l'étude. Pour cela il est nécessaire de définir le canevas de notre communication, sans oublier la communication papier.
- La connaissance des adresses courriel des adhérents permet de les tenir au courant par une lettre d'information.
- L'association lance un appel à la population pour recueillir de vieilles photos ou des documents anciens concernant le patrimoine ou la vie de la commune.

Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire à 21H30 :

Comme indiqué précédemment, les services fiscaux nous refusent l'autorisation de faire des reçus fiscaux au motif que nous sommes de simples collecteurs de fond au profit d'un tiers (la mairie) et que nous n'utilisons pas nous même cet argent pour payer les factures de travaux.

Pour permettre de représenter un dossier qui corrige ce problème nous proposons de modifier l'article 8 des statuts (Moyens d'action) en modifiant le deuxième paragraphe comme suit :

« La définition des actions prioritaires pour la sauvegarde du patrimoine et le paiement de tout ou partie des travaux aux entrepreneurs par l'association à l'aide des fonds recueillis par celle-ci. Sous réserve de la signature d'une convention avec le maître d'ouvrage »

La modification est proposée au vote des adhérents : **Vote à l'unanimité**

Clôture de la réunion à 22H